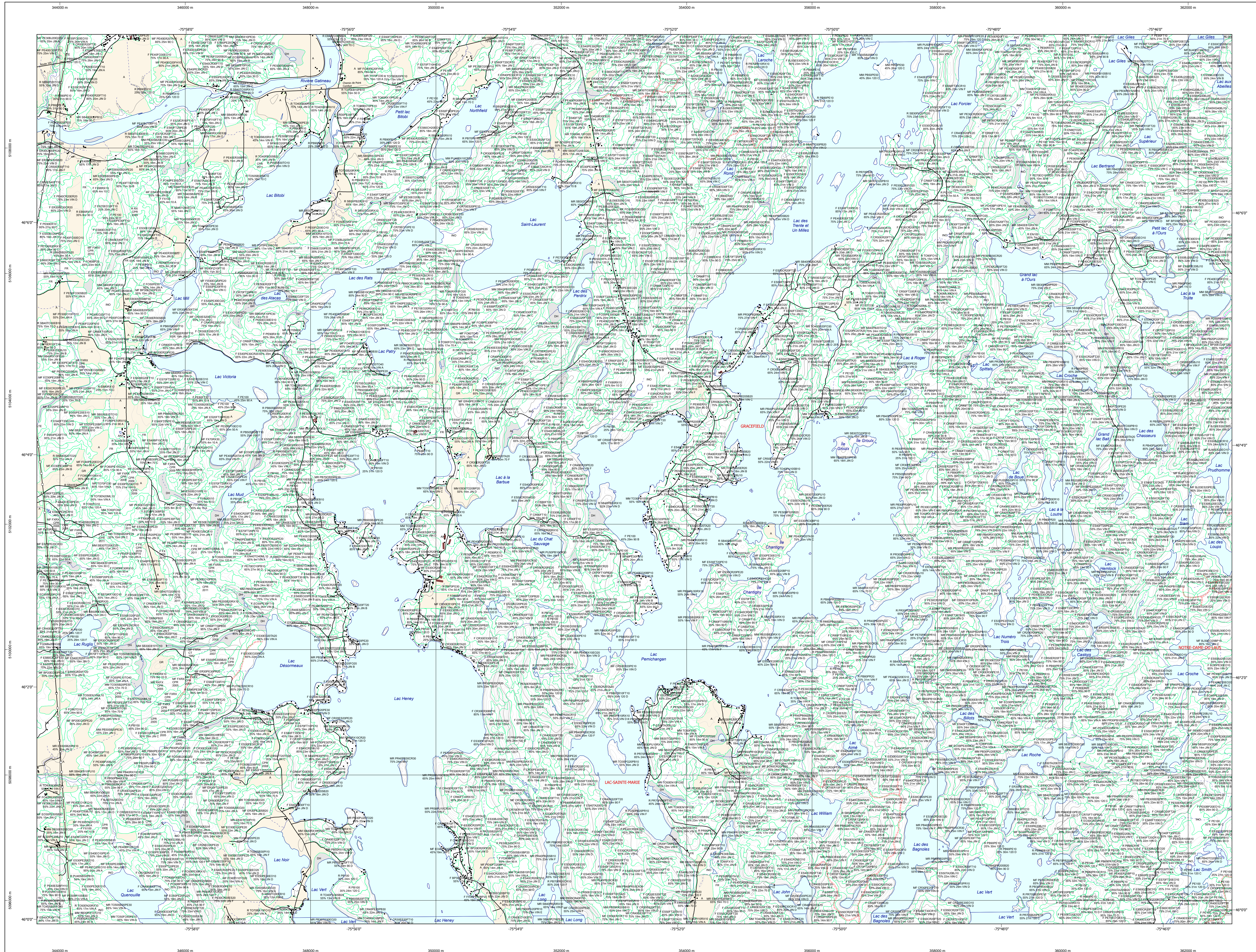


# Carte écoforestière

## STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE



**Paramètres utilisés pour la cartographie**

Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non Forestier
F	Forêt	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
2007	Année d'intervention d'origine	X	X		
CT	Intervention partielle	X	X		
2018	Année d'intervention partielle	X	X		
CT	Année de coupe	X	X		
2018	Année de coupe	X	X		

La densité est estimée par classe, soit avec des valeurs ± 5%, à l'exception de la valeur 25% (25 ± 20%).

**Exemple d'appellation**

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
F	F	CT	CT		
75% 12m JH1U	75% 4m 20	CT 2007	CT 2018	DH	NF

**TYPES DE COUVERT ET ESSENCES**

**RESINEUX**  
Les résineux constituent 75% ou plus de la surface terrière du peuplement.

**MIXTE À DOMINANCE RESINEUSE**  
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.

**MIXTE SANS DOMINANCE**  
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.

**MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE**  
Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.

**FEUILLEU**  
Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE RESINEUSES	CODE FEUILLEUSES	CODE FEUILLEUSES
EB Épénette blanche	BO Bouleau gris	FO Féline noir
EN Épénette noire	BJ Bouleau jaune	FR Féline rouge
EU Épénette rouge	BU Bouleau à queue (blanc)	FX Feuilles exotiques
EV Épénette de Norvège	CB Chêne blanc	FZ Feuilles tolérants à l'ombre
ME Mélèze européen	CC Chêne corymbe	FX Feuilles exotiques
MI Mélèze hybride	CC Chêne à gros fruits	FZ Feuilles tolérants à l'ombre
MA Mélèze asiatique	CC Chêne à gros fruits	FX Feuilles exotiques
ML Mélèze laricin	CC Chêne bicoloré	NC Noyer comestible
MC Mélèze commun	CC Chêne à gros fruits	NI Noyer indien
PC Pin rigide (des côtes)	CR Chêne rouge	CA Ome d'Amérique
PI Pin rigide (des côtes)	CR Chêne rouge	CA Ome d'Amérique
PN Pin naturel	EA Ébale argente	CV Oxyde de Virginie
PR Pin rouge	EA Ébale noir	PA Peuplier hybride
PS Pin sylvestre	EA Ébale rouge	PE Peuplier naturel
PT Peuplier	EA Ébale blanc	PH Peuplier blanc
RE Résineux exotiques	EA Ébale blanc	PH Peuplier blanc
RK Résineux indigènes	EA Ébale blanc	PH Peuplier blanc
RS Résineux exotiques	EA Ébale blanc	PH Peuplier blanc
SB Sapin Baumeier	EA Ébale blanc	PH Peuplier blanc
TO Thuja Occidentale	EA Ébale blanc	PH Peuplier blanc

**CLASSES D'ÂGE**

PEUPLIEMENTS ÉQUIVALENTS	10	30	50	70	90	110	130
PEUPLIEMENTS ÉQUIVALENTS	(0 à 20)	(21 à 40)	(41 à 60)	(61 à 80)	(81 à 100)	(101 à 120)	(121 et plus)
PEUPLIEMENTS ÉQUIVALENTS	Jeune inégale (JIN)			Vieux inégale (VIN)			

**Étage**

Étage	Intérieur (INF)	Supérieur (SUP)
Monostage (MO)	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et couverture > 25%	
B-étage (BI)	Couverture > 25% et Couverture > 25%	
Multistage (MU)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes inégaux (JIR) et vieux inégaux (VIR).	

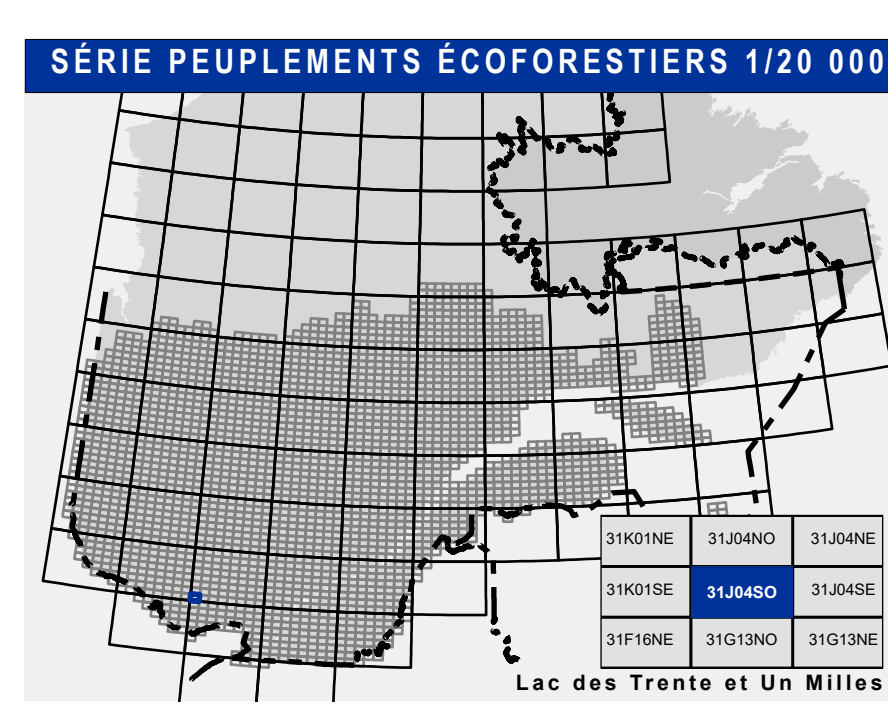
CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE INTERVENTIONS PARTIELLES
BR Brûls total	CA Coupe d'assainissement
CH Chablis total	CA Coupe d'assainissement
DT Dépeçage total	CA Coupe d'assainissement
EP Epidémie grave	CA Coupe d'assainissement
VER Vents graves	CA Coupe d'assainissement

**TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS**

CODE	DÉSIGNATION	Taux d'inclinaison
DH	Dénué ou semi-dénué humide	A Nulle
DS	Dénué ou semi-dénué sec	B Faible
AL	Alutaine	C Modérée
		D Forte
		E Extrême
		S Entouré de 41% et plus

**CODE NON FORESTIER**

A	Terrain agricole	GR	Graville
AP	Aire d'emplacement et d'ébranchage de plus	ND	Site inondé, site exécuté
AF	Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière	LE	Ligne de transport d'énergie
ANT	Mieux forestier perturbé par l'activité humaine (non-bois)	NF	Mieux forestier perturbé par l'activité humaine (bois)
CFO	Camp forestier	NX	Inclusion non exploitée à l'intérieur d'un traitement (bois)
		RO	Route et autoroute (empiré)



**SÉRIE PEUPLIEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000**

**Voies de communication et ponts**

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4-5
- NC : Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
- NF : Non forestier (Adresse Québec)
- Post forestier

**Hydrographie écoforestière**

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

**Obstacles et infrastructures**

- Bâtiment, site, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrière, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

**Obstacles et infrastructures**

- Bâtiment, site, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrière, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

**Corbe de niveau**

- Courbe de niveau maitresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

**Morcellement**

- Morcellement foncier

**Frontières**

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

**Matadonnées**

Surface de référence géodésique : Système de référence géodésique  
 Système de coordonnées planaires : Système de coordonnées planaires du Québec (SCOPE)  
 Projection cartographique : false  
 Origine des altitudes : CGVD 28 (Niveau moyen de la mer)  
 Équidistance des courbes de niveau : 10 mètres  
 Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006 : 14° 00' OUEST  
 Coordonnées géographiques au centre de la feuille en 2006 : 73° 12' 23" 00" 48° 3' 45" N  
 Longueur d'origine (méridien central) : 0°  
 Latitude d'origine (équateur) : 0°  
 Coordonnées d'origine : X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre  
 Facteur d'échelle : 0.999

**Sources**

Donnée : Assise cartographique (données topographiques)  
 Organisme : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune / Ministère des Ressources naturelles et des Forêts  
 Date : 14/04/2005 / 22/09/2023

**Informations forestières**

Année de photos pour la production de la carte : 2014  
 Recueil de données : 2014  
 Date de mise à jour provinciale : Octobre 2023  
 Superficie minimale d'appellation des peuplements : 4 hectares

**Réalisation**

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts  
 2700, de l'avenue Duval, suite A109  
 Québec, Québec, G1R 5P6

**Diffusion** : Direction des inventaires forestiers

**AVERTISSEMENT**

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.

La couche de chemin est produite par le MRNF à partir du système ROUTARD et représente l'information la plus à jour disponible.

© Gouvernement du Québec